

Le vieillissement des personnes en situation de handicap



Durée : 14h00 (2 journées de 07h00)

Mai 2025

Brigitte JEANSON
brigitte.jeanson@irtsa.fr

Fiche synthétique

Problématique

Le thème du vieillissement des personnes en situation de handicap est une question d'actualité qui préoccupe de plus en plus les pouvoirs publics.

Face à cette situation, il convient de s'interroger sur l'ajustement des accompagnements, afin d'adapter leur parcours de vie et ces nouvelles contraintes à leurs besoins.

Cette formation a pour objectif de répondre au questionnement des équipes relatif au vieillissement du public accompagné afin de leur permettre de comprendre et intégrer les nouveaux enjeux, puis de mettre en œuvre un accompagnement spécifique afin que les personnes handicapées vieillissantes et leur entourage puissent avoir, « jusqu'au bout », une qualité de vie optimale.

Public et prérequis

- Public : professionnels dans le secteur social et médico-social.
- Prérequis : aucun.

Durée et calendrier

- ⇒ 2 journées de 7h00 soit 14h00.
- ⇒ Sur demande en inter et intra.

Objectifs de la formation

- Anticiper, détecter et compenser les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap.
- Se former aux méthodes spécifiques d'accompagnement relatives aux personnes en situation de handicap vieillissantes.

Contenus de la formation

JOUR 1 - Appréhender les signes du vieillissement

- Le processus de vieillissement.
- Les caractéristiques du vieillissement chez les personnes en situation de handicap.
- Les signes du vieillissement précoce chez les personnes en situation de handicap.

JOUR 2 - Adapter la relation aux besoins de la personne accueillie à la lumière des recommandations de bonnes pratiques professionnelles

- L'adaptation du projet personnalisé.
- L'organisation de l'activité professionnelle pour les travailleurs handicapés.
- L'accompagnement dans la vie quotidienne et la vie collective.

Méthodes pédagogiques

- Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires.
- Des ateliers de mise en pratique au travers d'études de cas.

Une évaluation

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.*

- Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

Equipe pédagogique

- Simone FOND – Directrice de la pédagogie et des formations.
- Brigitte JEANSON – Coordinatrice de la formation tout au long de la vie
- Formateur IRTSCA
- Angéline AMMOURA – Assistante de formation.

Présentation détaillée de la formation

I/PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

Le thème du vieillissement des personnes en situation de handicap est une question d'actualité qui préoccupe de plus en plus les pouvoirs publics.

Soulevé de façon récurrente par les aidants familiaux et les professionnels du secteur, ce questionnement interroge l'accompagnement de ce public, dont l'accroissement de la fatigabilité, le cumul des pathologies, l'augmentation de la consommation médicale mais également l'accompagnement quotidien et le soutien leur est nécessaire.

Confrontés à cette situation, les professionnels du soin et de l'éducation sont parfois déstabilisés dans la compréhension du processus de vieillissement et le retentissement qu'il a sur les personnes vieillissantes en situation de handicap.

Ils sont également démunis dans la prise en compte du processus de fin de vie ainsi que le soutien aux familles et la prise de conscience par celles-ci de ce processus.

Les contraintes et les difficultés rencontrées complexifient les projets de vie et d'accompagnement qui leur sont proposés.

Face à cette situation, il convient de s'interroger sur l'ajustement des accompagnements, afin d'adapter leur parcours de vie et ces nouvelles contraintes à leurs besoins.

Cette formation a pour objectif de répondre au questionnement des équipes relatif au vieillissement du public accompagné afin de leur permettre de comprendre et intégrer les nouveaux enjeux, puis de mettre en œuvre un accompagnement spécifique afin que les personnes handicapées vieillissantes et leur entourage puissent avoir, « jusqu'au bout », une qualité de vie optimale.

II/ PUBLIC CONCERNE

Professionnels dans le secteur social et médico-social.

III/ PRE-REQUIS

Aucun.

IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Mieux anticiper, détecter et compenser les difficultés liées au vieillissement des personnes en situation de handicap.
- ✓ Se former aux méthodes spécifiques d'accompagnement relatives aux personnes en situation de handicap vieillissantes.

Les objectifs pédagogiques consistent pour les professionnels à :

- Savoir reconnaître les signes du vieillissement.
- Mesurer l'impact de ce phénomène chez les personnes handicapées.
- Questionner les pratiques professionnelles de l'équipe.

V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

CALENDRIER	CONTENUS	INTERVENANT PRESSENTI
JOUR 1 09h00-12h30 13h30-17h00	Appréhender les signes du vieillissement Le processus de vieillissement : • Au niveau biologique. • Au niveau psychologique. • Au niveau sociologique. Les caractéristiques du vieillissement chez les personnes en situation de handicap. • Les différences selon les typologies de handicap (physique, mental, psychique, polyhandicap). • Le statut de la personne âgée en situation de handicap. Les signes du vieillissement précoce chez les personnes en situation de handicap. • Les incidences dans la vie de tous les jours. • Le repérage des effets sur les capacités physiques et cognitives. • Les modifications psychologiques associées.	Intervenant spécialisé
JOUR 2 09h00-12h30 13h30-17h00	Adapter la relation aux besoins de la personne accueillie à la lumière des recommandations de bonnes pratiques professionnelles L'adaptation du projet personnalisé. • Accompagner la perte d'autonomie. • Travailler avec les familles. L'organisation de l'activité professionnelle pour les travailleurs handicapés. • Adapter les conditions de travail. • Préparer la cessation d'activité. L'accompagnement dans la vie quotidienne et la vie collective. • Adapter la vie en collectivité. • Préparer un éventuel changement d'établissement. • Repenser les temps forts tels que le lever/coucher, la toilette, l'habillement, l'alimentation et les activités. 16 h 00 – Bilan de la formation	Intervenant spécialisé

VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Ateliers
- Echanges d'expériences / Etudes de cas
- Mises en situation

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et de présentation d'expériences, tant de la part des intervenants que des participants à la formation. Les intervenants sont engagés dans une démarche alliant théorisation, enseignements et intervention professionnelle.

Cette session de formation relève de deux catégories :

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Elle agit en effet sur :

- des connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux de la relation d'aide,
- des savoir-faire spécifiques afin de faciliter la relation et l'accompagnement de personnes vulnérables.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

Pour l'organisme de formation :

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

Pour les participants à la formation :

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et de l'intervenant.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonnances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un dossier sera remis aux participants ainsi que tout support pédagogique jugé utile par l'intervenant.

VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- Débriefing par chaque intervenant avec les stagiaires en vue de réajustement.
- Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale :

Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.

- Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : Groupe de 12 à 15 personnes

Durée : 2 journées de 7h00 soit 14h00

Sur demande en intra et en inter

Lieu : IRTS CA – 8 rue Joliot Curie - 51100 Reims pour une session en inter – Sur site en intra.

X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

- ◆ **Simone FOND** – Directrice de la pédagogie et des formations.
- ◆ **Brigitte JEANSON** – Coordinatrice de la formation tout au long de la vie
- ◆ **Formateur IRTS CA**
- ◆ **Angéline AMMOURA** – Assistante de formation

XI/ COÛT DE LA FORMATION

24,50 € de l'heure en session inter à l'IRTSCA, ou 1400€/journée par groupe de 12.

Sur devis en intra.

XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
Directeur général : Stéphane FOURNAL
Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.
Date de création : 16.01.1991
Nature juridique : Association de loi 1901
Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.82.47

Fax : 03 26 06 29 64

Contacts :

brigitte.jeanson@irtsca.fr

angeline.ammoura@irtsca.fr

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/irtsca>

Twitter : www.twitter.com/irtsca

Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

YouTube : www.bit.ly/youtube-irtsca

Newsletter IRTSCA : <https://irtsca.fr/inscription-newsletter-irtsca/>